

L'ECOLE
FRANCAISE

DE L'ENTREPRISE

FORMATION

DDA – Directive Distribution d'Assurance

FORMATION RÉGLEMENTAIRE OBLIGATOIRE.

OBJECTIFS

Comprendre et mettre en oeuvre la transposition en loi française de la directive européenne sur la distribution d'assurances

Conformer sa pratique professionnelle aux obligations réglementaires et déontologiques de la directive DDA

PUBLIC

Professionnel de l'Assurance.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases de l'**utilisation d'un ordinateur** : savoir rédiger sur clavier pour l'envoi d'e-mails ou traitement de texte.

Posséder un **niveau de français courant**.

DURÉE

15 heures

TYPE

Formation à distance

EVALUATION

Attestation de fin de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

Accès la plateforme e-learning et vidéo de l'Ecole.

PROGRAMME

- Assurance 1 – L'assurance emprunteur
- Assurance 2 – La protection sociale en France
- Assurance 3 – L'organisation du secteur de l'assurance
- Assurance 4 – La protection sociale complémentaire
- Assurance 5 – La gouvernance et surveillance des produits d'assurance
- Assurance 6 – Le devoir d'information et de conseil
- Assurance 7 – Le reste à charge 0
- Assurance 8 – Les assurances de personnes
- Assurance 9 – Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Assurance 10 – Suite lutte contre le blanchiment...
- Assurance 11 – Obligations des courtiers d'assurance
- Assurance 12 – Protection de la clientèle
- Assurance 13 – Assurance vie
- Assurance 14 – La loi Madelin
- Assurance 15 – Régimes matrimoniaux et Assurance

Séquence à distance

Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser

Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps imparti.

Travaux	Durée estimée (h)
Visionnage des vidéos de cours.	15
TOTAL FOAD	15h

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

Supports de cours digitalisés en vidéos sur une plateforme e-learning avec travaux à réaliser sur ordinateur, sur la plateforme de l'organisme mais aussi sur des logiciels tiers. L'organisme avertit le bénéficiaire sur le volume important de ces travaux et le fort investissement personnel demandé pour la partie à distance de cette formation.

Modalités de suivi et évaluations spécifiques FOAD

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :

Thibault Viguière : Directeur Général de l'Ecole Française (certificateur OPS SARL). Master ESSCA. Master in Business Administration, Université Corvinus de Budapest.

Guillaume Caillot : Directeur Général de l'Ecole Française.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme e-learning de l'école, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'école sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire peut contacter l'école au 01 84 20 09 78 ou à l'adresse administration@lecolefrancaise.fr pour toute assistance.

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

24h après l'envoi d'un e-mail à l'adresse administration@lecolefrancaise.fr

Moyens d'organisation, accompagnement, assistance, pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire

Fourniture d'un accès à la plateforme en ligne de l'Ecole Française. Cette plateforme regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionables en ligne mais non téléchargeables.
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

Au-delà de la période de formation prévue dans le dispositif, le stagiaire aura la possibilité de se connecter pendant une période 12 mois suivant la fin de la formation.

Suivi de la formation et évaluation des résultats

Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres.

Le parcours à distance est jalonné d'exercices d'évaluation ou de mise en pratique à réaliser sur ou en dehors de la plateforme. Lorsque les exercices sont à réaliser sur logiciels spécifiques en dehors de la plateforme de formation à distance, la preuve d'assiduité est apportée par le dépôt par le stagiaire, sur la plateforme, du fichier informatique créé sur le dit logiciel externe.

Les exercices et travaux d'évaluation réalisés sur la plateforme e-learning tout au long de la période de formation sont évalués en fin de formation par l'équipe pédagogique, sans remise de commentaires de correction.

Modalités de validation

Attestation de formation et d'acquis de compétences de l'**Ecole Française (OPS SARL)**.